



« INFO RRFS » est un journal électronique disponible sur le site www.rrfs.ftq.qc.ca . Vous pouvez aussi vous y abonner en envoyant un courriel à rrfs@ftq.qc.ca . Indiquez «abonnement» à l'objet de votre courriel.

Le RRFS-FTQ en bref

Le RRFS-FTQ, c'est un régime de retraite à prestations déterminées (PD). Un régime de retraite PD est de beaucoup préférable à un régime à cotisation déterminée (CD) parce que :

- 1) la rente du régime ne peut être réduite pendant que votre groupe participe au régime, peu importe les rendements de la caisse,
- 2) la rente est payée jusqu'à la fin de vos jours peu importe l'âge de votre décès,
- 3) pour le même niveau de cotisation, un régime PD permet de verser un revenu plus élevé à la retraite qu'un régime CD,
- 4) les risques associés au rendement et à l'espérance de vie sont assumés collectivement et non individuellement, contrairement à un régime CD,
- 5) vous n'avez pas à gérer votre portefeuille de placements ni avant, ni après la retraite évitant ainsi de devoir faire face aux fluctuations des marchés, aux frais administratifs élevés, aux faibles rendements et surtout à l'insécurité.

Une copie de la présentation du régime est disponible dans la section documents de notre page web.

Réponses aux questions reçues suite à l'envoi des relevés annuels

Les relevés annuels de participation ont été expédiés par la poste à chaque participant. Si vous étiez participant avant le premier janvier 2011, vous devez avoir reçu votre relevé en juillet dernier. Si vous êtes un participant depuis 2011 seulement, vous n'avez pas reçu de relevé cette année, vous en recevrez un l'an prochain.

Si vous avez déménagé ou le faites prochainement, n'oubliez pas d'informer votre employeur afin qu'il avise notre administrateur ou informez-nous de votre changement d'adresse à l'adresse internet du comité mentionnée plus bas.

Si vous désirez changer votre bénéficiaire vous devez remplir le formulaire à cet effet qui vous sera fourni par votre employeur.

Comme dans tous les cas de régime à prestations déterminées, les cotisations versées par votre employeur ne sont pas indiquées à votre relevé parce qu'elles ne sont d'aucune utilité pour le calcul de vos droits en cas de départ avant la retraite. En cas de départ avant l'âge de 55 ans, vos droits correspondent à la valeur actuarielle de votre rente accumulée, sans toutefois être inférieure au total de vos cotisations majorées du rendement de la caisse. Vous pouvez obtenir l'information concernant les cotisations de l'employeur en consultant votre convention collective. Notre administrateur s'assure que chaque mois votre employeur verse à la caisse toutes les cotisations qu'il doit verser.

L'assemblée annuelle des participants

L'assemblée annuelle des participants au RRFS-FTQ a eu lieu le jeudi 22 septembre dernier. À cette occasion, le comité de retraite a rendu compte de son administration du régime. Le rapport du comité est disponible sur la page web du RRFS-FTQ dans la section documents/Rapports annuels du comité. Les participants ont élu Daniel Sylvestre du local 7626 des Métallos et Yves Guérette du local 299 du SCEP à titre de membres du comité de retraite avec droit de vote. Jean-François Grenon des TUAC a été élu membre du comité de retraite sans droit de vote. La liste de tous les membres du comité de retraite du régime est sur la page web du RRFS-FTQ.

Le RRFS-FTQ est solvable à 105 %

Comme tous les régimes de retraite à prestations déterminées (PD), le RRFS-FTQ est affecté par la chute des taux d'intérêt servant à évaluer la solvabilité. Le taux de solvabilité est passé de 126,5 % au 31 décembre 2010 à 105 % au 30 septembre 2011. Contrairement à la quasi-totalité des autres régimes PD, le RRFS-FTQ demeure malgré tout solvable. Selon la firme Aon-Hewitt, le degré de solvabilité médian des régimes de retraite PD devrait se situer autour de 75 % en date du 31 août 2011 comparativement à 83 % au 31 décembre 2010. Ceci illustre bien l'impact important de la chute des taux d'intérêt sur l'ensemble des régimes de retraite et nous pouvons nous attendre à ce que le taux de solvabilité médian de ceux-ci se soit encore détérioré au 30 septembre 2011.

Par contre, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour la sécurité des rentes acquises par les participants du RRFS-FTQ puisque le régime détient amplement d'actifs pour les garantir.

Comité de retraite du RRFS- FTQ

565, boul. Crémazie Est

Bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514-858-4401

Télécopie : 514-383-8001

Courriel : rrfs@ftq.qc.ca

Site Web: <http://rrfs.ftq.qc.ca/>

Le RRFS-FTQ c'est : (au 30 septembre 2011)

- **1 916 participants, dont 6 retraités**
- **56 groupes (35 employeurs)**
- **9 millions \$ en caisse**